



N° BLA/49 – 1^{er} mars 1964

LES JEUNES TUNISIENS ET LES PROBLEMES DE LEUR MARIAGE

Les problèmes de la mixité et les rapports des jeunes Tunisiens cultivés avec leurs parents sur les questions religieuses ont déjà fait l'objet dans "COMPRENDRE" de deux synthèses suggestives¹. Rappelons qu'elles consistaient en analyses de diverses réponses recueillies au cours d'une vaste enquête menée auprès de jeunes gens et jeunes filles des classes terminales de la plupart des établissements secondaires de Tunis, Sousse et Sfax. Le but de l'investigation était de chercher le degré d'intégration de ces jeunes à leurs familles, compte tenu du fossé culturel qui les sépare,

Cette enquête, parue intégralement dans les Cahiers de Tunisie (revue publiée par la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de l'Université de Tunis), nous livre d'autres réponses très instructives sur différentes manières de voir de ces jeunes par rapport à leur famille. Nous avons groupé ici, sous le titre des problèmes du mariage futur, quatre séries de réponses qui tournent autour de ces problèmes : les qualités et défauts de la famille actuelle, comparaisons avec la famille à fonder, la représentation du futur conjoint par rapport à la mère et, enfin, le problème du mariage mixte²,

Les réponses chiffrées sont réparties selon l'origine des jeunes interrogés : élèves tunisois dont les parents vivent eux-mêmes à Tunis (groupe I), élèves provinciaux dont les parents vivent en province et poursuivant leurs études à Tunis (Groupe II), élèves provinciaux de parents provinciaux et poursuivant leurs études en province (groupe III),

- I - QUALITES ET DEFAUTS DE LA FAMILLE ACTUELLE

Les jeunes devaient répondre à ces questions : 1°) "Dans l'ensemble, que est-ce qui vous paraît bon, attachant dans votre famille ? Qui vous plaît le plus ? 2°) Qu'est-ce qui vous y rend le plus malheureux ? Qu'est-ce qui vous y donne le plus de souci ? Avec qui êtes-vous le plus en désaccord ?"

Dans les jugements formulés par ces jeunes, nous trouvons beaucoup de qualités et peu de défauts sérieux attribués à leur famille. Ils apprécient avec chaleur l'esprit de solidarité, de

¹ COMPRENDRE, blanc, n° 38, 15/1/63, "Les jeunes Tunisiens et le problème de la mixité" ; blanc, n° 46, 15/10/63, "Rapports des jeunes Tunisiens avec leurs parents sur les questions religieuses".

² Dans Les Cahiers de Tunisie, n° 33-34-35, 1^{er}-2^e-3^e trim. 1961, C. Camilleri, "Etude sur l'intégration familiale du jeune Tunisien cultivé", Pour les problèmes rapportés ici voir respectivement pp. 47-50 ; 77-81 ; 27-30 ; 41-47, Cf. aussi C. Camilleri, "Les rapports familiaux du jeune Tunisien de culture occidentale", dans Enfance, janvier-février 1962, n° I, pp. 35-51.

communauté, d'entraide : "J'aime l'ambiance communautaire du tout, l'idée qu'on forme une unité bien distincte du même sang et de la même descendance", "Mon état est conditionné par celui de ma famille : heureux ou malheureux avec elle", "Le plus attachant de la famille : le nom", "Le sentiment que j'appartiens à la famille me paraît attachant", "J'aime le caractère élargi, patriarcal et ancestral de ma famille", "Rien ne m'attache à ma famille, sinon l'idée de famille". D'où les sentiments d'honneur, de défense de la famille : "Depuis ma plus tendre enfance j'ai discuté avec mes parents des questions sérieuses concernant le progrès de notre famille et la conservation de son honneur et de sa réputation", "C'est un devoir que de s'attacher à sa famille", "Quoi qu'ils pensent (les parents) et quoi que je pense, je leur dois tout". Les citations pourraient être multipliées qui indiquent la vigueur de l'idée de famille.

A cette entraide et à cette vie communautaire s'ajoutent la gentillesse des membres de la famille, la simplicité, l'estime, le respect, la discipline. "Traditionalisme, ignorance, mais le respect que je leur dois ne me permet pas d'avoir de désaccords avec qui que ce soit". L'affection réciproque de tous est également notée, polarisée par la mère souvent : "Ma mère concrétise notre communauté", "Je crains de ne pouvoir acquitter ma dette de reconnaissance, surtout envers ma mère, fatiguée, malade, laborieuse".

Les appréciations négatives n'apparaissent, devant ces louanges, que comme des réserves. Celles-ci sont souvent, du reste, en grand nombre une confirmation de l'attachement familial. Le souci qui préoccupe relativement le plus est celui de la pauvreté : "J'ai du remords et du souci pour la pauvreté et l'arriération de ma famille", "Cette pauvreté m'empêche de jouir de la vie. Après il sera trop tard", "Manque de confort, de possibilités de divertissements, télévision, bibliothèque, etc.", "On m'a fait entrer à l'école pour gagner la vie des parents, pas pour étudier", "On veut profiter de l'enfant instruit".

Quant aux jugements nettement péjoratifs, certains s'attaquent à l'esprit conservateur, au traditionalisme et à l'arriération, qu'on lie souvent à l'ignorance : "Je suis né dans une famille pauvre, ignorante, arriérée et trop religieuse", "J'en ai assez de la vie dans une famille traditionnelle et autoritaire", "Jeunesse gâchée, tyrannisée par les traditions ; j'ai failli rester dans le commerce et l'ignorance", "J'ai une famille qui suit la coutume et ne sait pas beaucoup le caractère de l'intellectuel" "J'y suis comme un étranger dans le domaine spirituel, à cause de la différence de culture". Quelques-uns disent leur opposition vigoureuse à la famille de style patriarcal, parlent de "parents renfermés", de "mère inaccessible", de "grande famille, sévère, exigeante" ; ils font état de désaccords profonds avec le père surtout.

Dans le groupe I, celui des Tunisois, on discerne une valorisation relative du père aux dépens de la mère contrairement aux autres groupes. Dans ces familles citadines, en effet, le père est nettement plus cultivé que la mère, qui demeure souvent analphabète et donc étroitement conservatrice. Les groupes des provinciaux insistent davantage sur l'esprit de communauté et de solidarité de la famille, sur les vertus de respect, de loyauté, d'estime qui y règnent. Par contre, on y remarque les mentions contre l'ignorance, le manque d'instruction, etc.

- II - COMPARAISON ENTRE LA FAMILLE A FONDER ET LA FAMILLE ACTUELLE

"Comment imaginez-vous la famille que vous fonderez vous-même ?" Était-il demandé.

Les différences seront nombreuses, mais la distance sera plus grande entre les éducations qu'entre les familles. L'entité "éducation" fait, en effet, entrer en ligne de compte des facteurs plus techniques, d'allure scientifique auxquels les adolescents cultivés sont sensibles.

	Totalement différente	Différente	Total	Egalité de ressembl. et de diff.	Assez semblable	Totalement ressembl.	Total
Groupe I	2 %	20 %	22%	29 %	22 %	27 %	49 %
Groupe II	4 %	23 %	27%	32 %	31 %	10 %	41 %
Groupe III		18 %	18 %	37 %	38 %	7 %	45 %
Total :	2 %	21 %	23 %	31 %	31 %	15 %	46 %

Les principales différences souhaitées sont celles-ci :

13 % notent le bien-être, l'aisance matérielle, le confort : "Vie aisée avec tout le confort", "Avoir une petite villa, une jolie femme et une auto", "Deux enfants, bonne voiture, bons habits, voyages", "Bonheur et bien être", "Confort et bien-être ; pas de privations", "Un garçon, plus une fille, plus une bonne, Villa, auto, terrain de tennis, voyages", "Deux enfants maximum, pour pouvoir mener belle vie et bien élever les enfants", "J'aurai une ménagère et toutes machines de ménage, plus frigidaire, magnétophone, discothèque". Beaucoup de ces jeunes, qui ont souffert, aspirent donc à un idéal "petit bourgeois", comme on dit.

13 % également aspirent à donner à leurs enfants les conditions d'un sain épanouissement matériel, moral et culturel. Près du tiers des réponses mentionnent le nombre d'enfants désirés : pas d'enfants 7 %, deux au maximum 64 %, trois 25 %, quatre et plus 4 %, le cri général est d'avoir peu d'enfants : "J'ai pris en horreur les familles nombreuses", "Une seule fille dont on s'occupera très bien, Pas d'autres enfants", "Pour pouvoir bien s'en occuper", "Deux enfants, peu importe le sexe ; liberté, une chambre pour chacun", "Deux enfants bien nourris, bien éduqués, bien logés", "Un seul enfant pour lui donner tout ce que je n'ai pas eu", "Trois enfants seulement et une bibliothèque !", "Leur donner le goût de la musique et des sciences", "Famille peu nombreuse, lettrée", etc.

12 % ne précisent que le souhait d'épouser une femme instruite et cultivée : "Femme instruite, mêmes opinions politiques", "Femme très émancipée", "Femme qui sort en ville, instruite". Un thème revient souvent : "Je désire une femme instruite qui puisse aider aux études des enfants", "Une mère instruite et éducatrice". 2 % précisent qu'elle aura un travail à l'extérieur : "J'épouserai une collègue", Le même pourcentage précise le contraire: "Femme au foyer s'occupant de l'instruction et des loisirs des enfants", "Femme assez cultivée, mais sans profession". 5 % des souhaits font état de la grande place affective et morale qu'on désire donner à l'épouse : "Épouse égale, aussi instruite", "Femme amie et auxiliaire", "Les deux époux en une seule personne", "J'aimerai ma femme de toutes mes forces", "Je n'épouserai qu'une seule femme", "Un bon couple, tout amour et fidélité", "Respect et beaucoup d'égards pour ma femme qui sera heureuse", "Respect entre conjoints, participant aux mêmes problèmes et les vivant ensemble", "La femme n'est pas une domestique ou une concubine", "La maison n'est pas un hôtel-restaurant. Le père ne doit pas être un dictateur, mais ami des enfants et les préparant à leur rôle social".

12 % de souhaits d'une compréhension réciproque entre les époux, et 11 % d'une atmosphère de liberté, parfois limitée : "Respecter la liberté des membres, leurs opinions, sauf si elle dégénère", "Libéralisme, vie intellectuelle", "Tout le monde se sent libre, chacun peut parler et discuter", "Démocratie", "Petite fédération", "Aucun tabou", "Pas de chef, tous les membres à part entière", etc...

12 % de sentimentaux, aux rêves romantiques parfois : "Une famille d'amour fou", "Un nid dans la banlieue tunisoise", "Toute la tendresse que je n'ai pas eue", "A l'aise et dans la joie", "Liberté, sourire, monde souriant et en confiance".

8 % des réponses sont pour une famille "évoluée", une famille "qui vive en son temps", "comme l'imagine une jeune du XX^e siècle, avec tout le confort", "moderne, bourgeoise, élégante". Certains précisent, contre la famille patriarcale : "famille de type occidental" ou "modèle européen avec cachet tunisien", "à l'euro-péano-tunisienne". D'où les réflexions de ce genre : "J'aurai une femme qui ne craindra pas le médecin quand elle sera malade, comme ma mère" ou "ma femme n'accouchera pas comme ma mère".

9 % de réflexions particulières : "Campagne, jardin, démocratie", "Une famille différente de la mienne et de celle des quatre cents coups", "Ma femme sera sûrement idéale car j'ai appris la psychologie et je saurai y faire avec femme et mes enfants", "On ne jeûnera pas chez moi", "Liberté de croyances et actes", "Enseignement laïque", "Famille tranquille, fidèle à elle-même, pleine d'amour et de conscience".

Un groupuscule de réponses évoque les vertus familiales traditionnelles : "J'aurai l'attitude d'un père très respecté et d'autre part d'un maître dans ma famille", "Je serai le chef de la famille et déciderai de tout", "Famille pratiquante, enfants non élevés à l'européenne", "Ma femme aura le respect de la religion : cela permet d'élever convenablement les enfants".

Les tunisois se manifestent ici par le langage le plus affectif et par la plus grande place faite à l'épouse. Les provinciaux aspirent à la liberté, à une famille évoluée et moderne, à des enfants élevés dans des conditions normales d'épanouissement moral et culturel. Parmi eux, se situe le petit lot des

traditionalistes. Le souhait d'une épouse instruite se trouve aussi chez eux. Les aspirations au confort et au bien-être sont générales mais les provinciaux notent davantage les voyages et la bonne santé.

- III - REPRESENTATION DU FUTUR CONJOINT PAR COMPARAISON AVEC LA MERE

La question était celle-ci : "Sur quels points souhaitez-vous que votre future femme ressemble à votre mère et pourquoi ? Sur quels points qu'elle en diffère et pourquoi ?"

Ces jeunes sont certainement très attachés à leur mère mais se montrent nettement plus réservés quand on leur demande si leur future épouse doit lui ressembler. La moitié cependant souhaitent cette ressemblance avec plus ou moins de réserves ; un sur six seulement est pour une dissemblance complète. Certains ont été choqués de cette invitation à la comparaison.

Les souhaits de ressemblance se répartissent ainsi :

21 % des observations retiennent les qualités de gentillesse et de douceur et 11 % les qualités de "bon caractère" de la mère.

20 % s'arrêtent aux qualités ménagères, au travail domestique, au soin de la maison ; 7 % spécifient les talents culinaires.

11 % souhaitent de semblables qualités maternelles : dévouement et amour.

8 % désirent la même honnêteté conjugale, le même sérieux et la même fidélité ; 7 % pensent à un semblable accord conjugal et amour du mari.

6 % mentionnent l'intelligence pratique et d' "adaptation à la vie" de leur mère et les souhaitent pour leur épouse.

Les provinciaux, en majorité (80 %), souhaitent la ressemblance du point de vue des qualités maternelles et conjugales (fidélité, accord, amour). Les tunisois sont plus sensibles aux qualités individuelles, liées à la personnalité de la mère : ils pensent davantage à la femme en tant que telle.

Répartition des souhaits de dissemblance :

45 % visent une épouse instruite, soit pour l'épouse elle-même, soit pour permettre l'entente entre les époux, soit pour rendre possible une éducation rationnelle des enfants.

19 % rêvent d'une épouse qui ne soit pas casanière", qui soit "à la page", "moderne", "mondaine, sachant vivre dans la société comme il faut et non bloquée comme maman dans sa maison, n'en sortant que dans de rares occasions". 6 % désirent expressément que l'épouse partage les problèmes et les soucis du mari, qu'elle soit une femme avec des responsabilités sociales afin de "comprendre le vrai sens de la vie". 2 % prévoient qu'elle travaillera à l'extérieur.

"En somme, note l'auteur de l'enquête, si le jeune Tunisien cultivé a incontestablement besoin d'une compagne instruite pour la promotion des enfants et former avec elle un véritable couple, il est nettement moins disposé à accepter qu'elle soit, si l'on peut dire, une "femme d'extérieur". Les qualités qu'il veut lui voir acquérir ne doivent profiter qu'au foyer et au couple, épanouir en somme, en les corrigeant, les qualités domestiques de la mère traditionnelle".

11 % souhaitent une épouse "gaie", différente de la "mère taciturne", ne parlant que pour ordonner" ou "qui pleure à la moindre occasion". Ils ne veulent plus de la grave austérité du milieu familial.

6 % réclament une épouse à l'esprit ouvert et tolérant.

Parmi les souhaits divers notons des "goûts plus fins", une épouse "calme, "pas nerveuse".

Les tunisois, à 75 %, sont pour une femme non casanière, moderne et ayant une vie sociale. La même proportion chez les provinciaux est pour une femme gaie et instruite (instruction devant servir à l'éducation des enfants puis à l'entente avec le mari).

- IV - LA QUESTION DU MARIAGE MIXTE³

1° "Êtes-vous pour le mariage mixte avec une personne de religion et de nationalité différentes des vôtres ? Justifiez votre opinion".

2° "Quelle est l'opinion de vos parents sur ce point ?"

Les réponses ont été abondantes, circonstanciées, montrant que cette question intéresse, passionne même les jeunes. La finesse et la richesse des appréciations le révèlent. Le tableau suivant indique la répartition des attitudes des parents et des jeunes envers le mariage mixte.

	Opposition	Hésitation Conflit	Acceptation réservee	Acceptation totale	Total des accords
Parents tunisois	63 %	23 %	6 %	8 %	14 %
Parents provinc.	75 %	17 %	1 %	7 %	8 %
Total :	72 %	19 %	2 %	7 %	9 %
Enfants G. I	33 %	10 %	9 %	48 %	57 %
Enfants G. II	35 %	5 %	7 %	53 %	60 %
Enfants G. III	37 %	7 %	11 %	45 %	56 %
Total :	35 %	7 %	9 %	49 %	58 %

"En même temps que l'écrasante majorité des oppositions des pères au mariage mixte, fait remarquer l'auteur, on notera l'écart assez sensible sur ce point entre les pères provinciaux et tunisois (alors que cet écart est pratiquement inexistant entre leurs enfants, preuve intéressante de la culture comme facteur d'homogénéité) : chez ceux-ci moins d'oppositions résolues, plus d'hésitations, plus d'acceptations avec réserves. S'ajoutant aux caractéristiques déjà relevées, c'est un signe indubitable de la mentalité plus libérale et plus ouverte des parents tunisois".

Les jeunes cultivés s'écartent sensiblement de leurs parents. Plus de la moitié sont pour le mariage mixte, l'opposition restant toutefois importante (le tiers) ; enfin, l'attitude des garçons tunisois est relativement moins tranchée que celle des provinciaux.

Un autre tableau confronte les opinions au sein même de la famille. Les résultats sont un peu modifiés. En effet, des relations complexes s'établissent : tel père, opposé, est obligé de se résigner au mariage mixte ; tel jeune, qui est pour, semble prêt à composer avec son père. Ce tableau montre alors que plus de la moitié des jeunes admettent le mariage mixte, contre 11 % de leurs parents, mais que le quart seulement de ces jeunes s'opposent en réalité aux parents grâce à des concessions mutuelles, ce type de mariage n'étant encore pour eux, en effet, qu'une simple possibilité.

1° Répartition des types d'appréciations chez les jeunes

Ceux qui sont pour le mariage mixte mettent en avant et presque uniquement, la prééminence de l'amour. Le bonheur n'a rien à voir avec la religion et la nationalité, secondaires en cette matière : "L'amour passe avant tout", "Si l'amour le veut", "La passion a facilement raison de nous", "L'amour sincère l'emporte sur la religion", "L'important c'est l'amour et la beauté", "Je suis pour le mariage mixte, il n'y a rien à justifier", "Je crois à toutes les religions et tous les prophètes", "L'homme est un frère ; j'aimerais une femme qui mérite d'être aimée", "Je souhaite que les hommes comprennent un jour que nous sommes tous des frères et sœurs et que ces petits éléments de religion, nationalité, n'ont pas de sens". Donc "toutes les femmes sont les mêmes".

Un nombre restreint de réponses affirment même que ce mariage rend le Tunisien plus heureux, pour diverses raisons d'ailleurs : "Les jeunes filles tunisiennes ne savent pas vivre. Le seul

³ On pourra comparer avec COMPRENDRE, blanc, n° 43, 15/6/63, "Débat autour du mariage mixte en Tunisie".

remède est d'épouser une européenne pour inventer un nouveau milieu", "J'épouserai une étrangère dépourvue de mauvaises habitudes et mauvaises traditions de notre milieu", "Les femmes d'autres religions sont plus vénérées dans notre milieu", "Un couple de croyances différentes se respectent mutuellement et vit plus heureux", "Je préfère une non-musulmane, car la piété des femmes musulmanes peut être un obstacle à l'assouvissement sexuel libre" !

Ceux qui sont opposés à ce mariage avancent plusieurs arguments. Le plus grand nombre mentionnent la différence de mentalité, créant un non-ajustement réciproque : "Je tiens à certaines habitudes et manières tunisiennes qu'une femme étrangère ne partage pas". Dans le cas où l'adaptation est faite, "l'un des conjoints y perd sa personnalité". Le conflit est multiplié encore par la différence venant de la religion. Ce mariage rend étranger à la famille et au milieu d'origine : "Il est très difficile d'intégrer la conjointe dans ce milieu social", "Le ménage mixte est obligé de s'isoler et de se couper de tout milieu social", "Je serai ridiculisé par ma famille". D'assez nombreuses réponses disent que ce mariage risque d'être nuisible aux enfants : "Les enfants seraient déchirés sur la question, langue, éducation, religion. Les éducations seraient différentes", "Difficultés énormes : religion des enfants, leur nationalité".

Une minorité prétend que le mariage mixte fait tort aux jeunes filles tunisiennes, condamnées au célibat, disent-ils, car "elles ne peuvent pas épouser une personne de religion différente ; donc il n'y a pas de compensation", "Qui se marierait avec les Tunisiennes, avec mes sœurs, mes cousines ?". Ces jeunes Tunisiennes améliorent chaque jour leur éducation et leur instruction. Mieux vaut donc épouser une Tunisienne "évoluée", "européanisée". "Chacun, donc, peut trouver la femme de son idéal dans son pays". D'ailleurs, "une fille d'un pays occidental risquerait de prendre les Africains pour des arriérés". Bien peu nombreux ceux qui précisent que la religion interdit ce mariage aux musulmans.

Les tunisois fournissent des considérations d'ordre psychologiques : différence de mentalité, réalité tunisienne spécifique, tandis que les provinciaux parlent un langage plus "sociologique" et plus "objectif", avançant les différences de milieu social. Ces provinciaux évoquent aussi la situation des enfants dans une optique plus nettement familiale. Les préoccupations d'ordre religieux se rencontrent chez eux, de même que les quelques remarques d'ordre nationaliste et régionaliste. Et pourtant c'est chez eux aussi que les réponses abondent sur "l'amour qui a raison de tout". Ils paraissent prendre à Tunis le goût du mariage mixte, note l'auteur, et se rendre compte en même temps d'une façon plus concrète des obstacles. D'où leur manière de régler toutes les difficultés en invoquant la toute puissance quasi-magique de l'amour,

2° Appréciations des parents :

2 % seulement estiment que la religion et la nationalité ne sont pas des points capitaux ; s'ils approuvent le mariage c'est qu'ils pensent que la liberté doit être laissée à leur fils ; parfois ils sont indifférents. Dans 6 % des cas, les jeunes affirment qu'ils ne demanderont pas l'avis des parents et dans 6 % des cas aussi, ils disent que le sujet n'a pas été abordé.

Toutes les autres appréciations sont défavorables au mariage mixte. La moitié des oppositions sont basées sur la religion, pouvant aller même jusqu'au "fanatisme" : "Les garçons qui épousent des étrangères ne sont pas entièrement musulmans", "Il faut que la future épouse se convertisse", "Un tel mariage est un scandale. Celui qui le fait est un frivole". Certains craignent que les enfants ne seront pas musulmans. Pour beaucoup, l'opposition est d'abord une question de conservatisme (religieux ?), D'aucuns, assez nombreux, avancent que ce mariage nuit au bonheur conjugal et qu'on est plus heureux en épousant une Tunisienne. Ajoutons une variété d'autres arguments : se marier avec une fille du même village, le fils abandonnerait sa famille, "les étrangères ne sont pas sérieuses", "les femmes européennes prennent trop de libertés" ; plus violemment : "pour mes parents, toute étrangère est une p..."

Les parents tunisois disent que ce mariage ne favorise pas le bonheur conjugal. Les parents provinciaux se basent plutôt sur les motifs religieux : ils se soucient de la religion future de l'enfant, ils allèguent l'obstacle de la différence de langue. Leurs enfants disent qu'ils n'ont pas osé aborder la question avec leurs parents ; ils prétendent aussi qu'ils se passeront aussi de leur approbation⁴.

⁴ M. Camilleri précise ailleurs (Confluent, n° 35, nov. 1963, pp. 865-869) que "quelle que soit la valeur incontestable des arguments apportés par les garçons, de toute façon ces garçons ne se soucient habituellement que d'eux-mêmes, bien rarement de la jeune tunisienne". L'auteur a souvent remarqué aussi "comment la plupart sont pour la fréquentation libre et "moderne" de la jeune fille, mais à condition que

Ils disent et prétendent mais nous avons vu qu'il y a de la marge chez ces jeunes entre leurs comportements existentiels et leur libéralisme au niveau conceptuel,

Ces réponses n'en sont pas moins significatives chez eux des façons différentes de leurs parents d'envisager les problèmes du mariage. Même si dans la pratique, ils sont souvent obligés de composer avec le milieu familial, il n'empêche que chez beaucoup de jeunes la rupture est latente, en puissance. Intégrés à leur famille dans la vie pratique de tous les jours, ces jeunes cultivés n'en ressentent pas moins l'isolement intérieur causé par le fossé culturel.

ADDENDA

AU SUJET DU MARIAGE MIXTE

A verser au "débat autour du mariage mixte en Tunisie" exposé dans COMPRENDRE, blanc, n° 43, 15 juin 1963, pour le compléter ainsi que ce qui est dit précédemment des opinions des jeunes Tunisiens.

Une enquête auprès d'époux de mariage mixte a été menée par M. Bernard Jay en Tunisie. Elle est résumée dans Confluent, n° 35, novembre 1963, pp. 869-877. Cette enquête a porté sur quarante cinq familles mixtes où, dans la très grosse majorité des cas, l'époux est tunisien et l'épouse européenne. L'auteur remarque d'abord que le phénomène est statistiquement insignifiant par rapport à l'ensemble des mariages conclus en Tunisie mais qu'il n'en est pas moins sociologiquement très lourd de sens. Ce phénomène "mariages mixtes" naît au Maghreb vers 1925-30 (J. Berque), c'est-à-dire en même temps que la naissance du nationalisme organisé. Tandis que le colonialisme s'installe et que le nationalisme crée un climat favorable à la lutte contre celui-ci, les mariages mixtes font parler d'eux avec passion.

L'enquête montre que les résistances opposées par les communautés familiales respectives sont comparables (famille de l'époux ou de l'épouse) : 71 % et 60 % de réprobation. 69 % des époux interrogés ont des parents proches ayant contracté eux aussi des mariages mixtes. On constate comme une contagion : un mariage mixte en entraîne un autre. 11 % des épouses se connaissent des parents dans le même cas. Dans 40 % des cas, les familles mixtes vivent en communauté avec un ou plusieurs membres de la famille de l'époux ; la moitié des ménages qui sont dans cette situation disent que cela soulève des difficultés (à propos de la vie sociale, de l'éducation des enfants, de la cuisine, du "gaspillage" d'argent). Les difficultés au sujet de la langue ne sont mentionnées que rarement. Sur les 37 épouses qui ont répondu au questionnaire, 28 vont régulièrement dans leur famille pour les vacances et 17 sont parfois accompagnés par leur mari dans ce voyage.

Dans beaucoup de cas l'orientation à donner aux enfants paraît déterminée par la mère. Parfois même on a l'impression que beaucoup de maris tunisiens ont dans leur épouse européenne une confiance illimitée. L'intégration de l'européenne dans le nouveau milieu semble fort superficielle (peu d'efforts de la part des époux pour se créer et faciliter des relations sociales).

"Les familles mixtes ne sont pas viables, excepté dans mon cas" ont dit presque tous les époux. Cela laisse rêveur. Les épouses, elles, parlent de la grande difficulté d'adaptation, de la nécessité pour elles d'exercer un métier, d'avoir une forte personnalité et un bon équilibre nerveux...

Le processus d'acculturation et d'échange culturel paraît bien faible, "La question religieuse est constamment éludée comme si le simple fait de la poser apparaissait comme devant créer une situation sans issue".



cette jeune fille soit n'importe qui, sauf leur propre sœur ! Si bien que la jeune tunisienne ne trouve aide réelle d'aucun côté". Le problème réellement effectif n'est pas tant celui du mariage mixte que celui des relations entre les deux sexes.

S. M. A. Comprendre
20, rue du Printemps
PARIS
C. C. P. : 15 263 74